

Zeitschrift:	Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber:	Visarte Schweiz
Band:	- (1944)
Heft:	6
Artikel:	Extrait du 29e rapport de gestion : de la Caisse de secours pour artistes suisses, pour l'exercice de 1942
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-626077

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rosetta Leins; une fresque du peintre Gaeng décorant la façade d'une caserne de la Suisse centrale a été acceptée; un certain nombre d'œuvres d'art ont été acquises à la suite d'un concours pour la décoration d'une caserne au Tessin.

En outre, le département de l'intérieur a donné une contribution financière à deux concours cantonaux importants: concours organisé par le canton de Soleure pour la décoration de l'école cantonale et concours organisé par le canton de Berne pour la décoration de l'université.

D'autre part, la commission des beaux-arts, à la demande du délégué aux possibilités de travail, a établi le programme de commande d'une quarantaine de dessins et de gravures et invité une cinquantaine d'artistes à envoyer des projets pour la décoration de certains locaux de la foire d'échantillons à Bâle.

2. Fondation Gleyre. Les années précédentes, la fondation a été activement sollicitée et a pu accorder son appui financier à de nombreuses entreprises artistiques. Ses disponibilités étant actuellement assez réduites, elle n'a eu qu'une seule séance, le 30 juin 1943, et n'a pris que peu de demandes en considération.

Elle a accordé une nouvelle subvention pour une série de trois vitraux destinés à l'église de Saint-Pierre, à Fribourg, vitraux manifestant un effort artistique des plus intéressants. La fresque exécutée par le peintre Otto Wyler dans la morgue du nouvel hôpital cantonal, à Aarau, a été examinée et approuvée. Le dernier acompte pour le monument élevé à la mémoire de Paracelse, à Einsiedeln, et exécuté par le sculpteur Alphonse Magg a été payé. La commission s'est également intéressée par un modeste subside à une publication d'art, entreprise par la société vaudoise des beaux-arts, sur le peintre Emile David, un élève de Gleyre. Elle a acquis une toile du peintre Pfister, de Zurich.

D'autre part, elle a versé le 1^{re} annuité prévue pour les vitraux de l'église de Saint-Sigismond à St-Maurice, du peintre Marcel Poncet, qui sont maintenant en place.

3. Fondation Gottfried-Keller. — Les collections de la fondation se sont enrichies des œuvres ci-après:

1. Giovanni Segantini, « Azalées blanches », huile, déposée au musée Segantini à St-Moritz.
2. Giovanni Giacometti, « Sonnenkinder », triptyque, huile, déposé au musée des beaux-arts de la ville de Coire (villa Planta).
3. Giovanni Giacometti, « Fonte de la neige à St. Moritz », huile, déposée au musée des beaux-arts de Winterthour.
4. Ferdinand Hodler, « Guerriers », (frise, partie d'une peinture murale), déposée au musée d'art et d'histoire de Genève. (Achèlée avec subvention de la fondation).
5. Ferdinand Hodler, esquisses au crayon pour « L'Ascension », (1 feuille), déposées au musée des beaux-arts de Berne.
6. Arnold Böcklin, « Le roi David », partie de fresques provenant de la maison Sarasin à Bâle, déposée au musée des beaux-arts de Bâle.
7. Filippo Franzoni, « Portrait de l'artiste », huile, déposée au museo di belle arti, à Lugano.
8. Ernest Kreidolf, « Troupeau de moutons », huile, déposée au musée des beaux-arts de Berne.

La commission de la fondation a publié un rapport détaillé sur l'exposition « 50 Jahre Gottfried Keller-Stiftung », organisée par le musée de Berne en 1942.

Elle a entamé avec la Confédération et les autorités du canton de Schaffhouse et de la ville de Stein am Rhein des négociations concernant l'inscription au nom de la Confédération de l'immeuble du couvent de St-Georges dans le registre foncier, et la réunion des fonds nécessaires à la poursuite des travaux de restauration du couvent. Ces travaux, temporairement interrompus, ne seront repris que lorsque les négociations en cours auront abouti.

« Die Störenfriele im Tempel sind die immer Unverwendbaren, die überlauten Wechsler, die das Wort der Bekenner ins Phrasenhafte fälschen und nicht mit Kilometern genug haben, um ihre Nichtigkeit aufzublähen. »

Aus « Corot » v. J. Meier-Gräfe.

Extrait du 29^e rapport de gestion

de la

Caisse de secours pour artistes suisses,
pour l'exercice de 1942.

Au cours des 29 années de son existence, notre Caisse de secours n'a *jamais versé une somme aussi considérable d'indemnités de secours et de maladie que pendant l'exercice de 1942*. Notre comité s'est déjà souvent demandé comment il ferait face à la situation si la détresse des artistes suisses venait encore à empirer, comme le laissent prévoir les événements actuels. Pourrions-nous continuer à répondre, dans la même mesure que par le passé, aux demandes de secours adressées à la caisse ? Au milieu de ces difficultés, le chef des œuvres sociales de l'armée suisse, Monsieur le Colonel *Feldmann*, nous a fait accorder une aide extraordinaire de la part du *Don national suisse* en faveur de nos soldats et de leurs familles. Sur son initiative, nous avons reçu le 25 février 1943, par le canal de la caisse fédérale, le montant de fr. 76 299.80 représentant la moitié du produit net de l'*exposition artistique* du Don national suisse 1941/1942. Bien qu'il s'agisse là d'une écriture de 1943, nous tenons à exprimer notre gratitude en première place dans le rapport de l'exercice de 1942. Depuis la fondation de notre Caisse de secours, nous n'avions jamais reçu un don de pareille importance; mais jamais non plus il n'aura été pareillement bienvenu et n'aura répondu à un besoin aussi urgent. Sous la direction experte du chef respecté des œuvres sociales de l'armée, les dons de généreux artistes, parmi lesquels des dames, ont trouvé le meilleur emploi en faveur des vigilants gardiens et défenseurs de la liberté de notre Patrie. Nous voudrions exprimer ici, au nom des artistes que nous avons le privilège de pouvoir secourir, nos remerciements chaleureux à l'adresse des artistes généreux, de Monsieur le Colonel Feldmann et de tous ses collaborateurs pour leur peine et leur travail et tout particulièrement pour la compassion qu'ils éprouvent à l'endroit de leurs concitoyens tombés dans la détresse à la suite de circonstances malheureuses ou de maladie.

Explications sur le compte annuel et le bilan.

Au cours du 29^e exercice, notre Caisse de secours a versé, dans 73 cas (1941: 53 cas), la somme de fr. 26 336.— (1941: fr. 19 348.—) à des artiste, dont

fr. 18 964.— (1941: fr. 17 040.—) à titre de secours et

fr. 7 372.— (1941: fr. 2 308.—) à titre d'indemnités de maladie.

Le total de

fr. 26 336.— représente le plus grand montant de secours versés jusqu'à ce jour, au cours d'un exercice.

Des *secours* ont été accordés dans 49 cas (1941: 46 cas) à des artistes domiciliés dans 11 cantons: Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Schwyz, St-Gall, Tessin, Uri, Vaud et Zurich.

Les *indemnités de maladie* se répartissent entre 24 cas (1941: 7 cas) dans les 10 cantons suivants: Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Schwyz, St-Gall, Tessin, Uri et Zurich.

Les *commissions de ventes* et les *remises réglementaires* des artistes se montent à fr. 15 664.58 (1941: fr. 9962.75). Ce montant — le plus élevé qui nous soit parvenu jusqu'à maintenant sous cette rubrique — a contribué à boucler par un excédent de recettes, malgré l'augmentation des secours aux artistes. Nous apprécions à sa juste valeur l'esprit de solidarité qui en ressort.

Nous relatons avec joie que des artistes nous ont versé des parts de commissions sur des ventes pour lesquelles ils n'étaient tenus à aucun versement selon les statuts.

Deux noms nouveaux sont venus s'ajouter à la liste des maisons d'édition qui ont conclu un accord avec la S.P.S.A.S. selon lequel elles s'engagent à verser une cotisation annuelle à notre Caisse de secours et acquièrent en retour le *droit de reproduction* pour des œuvres des artistes de la S.P.S.A.S. De tels accords tendent à simplifier les pourparlers avec les artistes dont les œuvres sont reproduites.

La Caisse de secours a reçu le *dons* suivants:

Walter Scholl, Kilchberg	fr. 50.—
Artistes bâlois	fr. 16.—
feu J. H. Escher-Lang, Zurich, legs	fr. 500.—
Polygraphische Gesellschaft, Laupen	fr. 250.—
Dr. H. Fehlmann, Winterthour	fr. 200.—
Hans von Matt, Stans	fr. 10.—
E. B.-B.	fr. 2.20
Julius Boscovits, Zollikon, legs	fr. 1 000.—
Section de Neuchâtel de la S.P.S.A.S. (du bénéfice du « Bal des arts et de la presse »)	fr. 63.55
Anonyme	fr. 20.—
Jakob Gubler, Zollikon	fr. 32.—
Anonyme	fr. 10.—
Ernst Georg Rüegg, Meilen	fr. 24.—
Carl Moos, Rüschlikon	fr. 6.—
S. A. pour la construction de logements pour ouvriers, Zurich	fr. 300.—
Albert Schnyder, Delémont	fr. 6.—
Anonyme	fr. 160.—
S. A. pour l'Industrie de l'Aluminium, Lausanne	fr. 200.—
	fr. 2 849.75

De par la situation particulière des artistes, notre Caisse est obligée de compter avant tout sur les dons qu'elle reçoit. Depuis la fondation de la Caisse, la plus grande partie (56,66%) des secours et indemnités accordés pour un montant de fr. 382 747.70 a été couverte par les dons atteignant la somme de fr. 216 869.71.

Nous remercions chaleureusement les généreux *donateurs* et nous leur donnons l'assurance que nous administrons les dons avec soin et que nous les utilisons uniquement pour secourir les artistes tombés dans le besoin.

Les *frais d'administration* se montent à fr. 1035.18 (1941: fr. 1029.40) dont fr. 680.35 pour l'impression du rapport de gestion et du règlement. Le reste de fr. 354.83 représente environ 1% des recettes de l'année 1942.

Notre Caisse accepte avec reconnaissance les dons les plus petits et veille à les utiliser le mieux possible. Nous voudrions la recommander encore à la bienveillance et à la générosité de ses membres et de tous les amis des beaux-arts.

Liste des membres du Comité.

M. le Dr. H. Koenig, Président, Alpenquai 40, Zurich
 M. W. Fries, vice-président, Klosbachstrasse 150, Zurich
 M. G. E. Schwarz, trésorier, Alpenquai 40, Zurich
 M. E. Lüthy, secrétaire, Splügenstrasse 9, Zurich
 M. W. Röthlisberger, assesseur, Thieille.

Les versements à la Caisse de secours pour artistes suisses, Zurich, Alpenquai 40, doivent être faits au Compte de chèques postaux Zurich VIII 4597.

Nein, die Schweizer Kunst lese ich nicht!

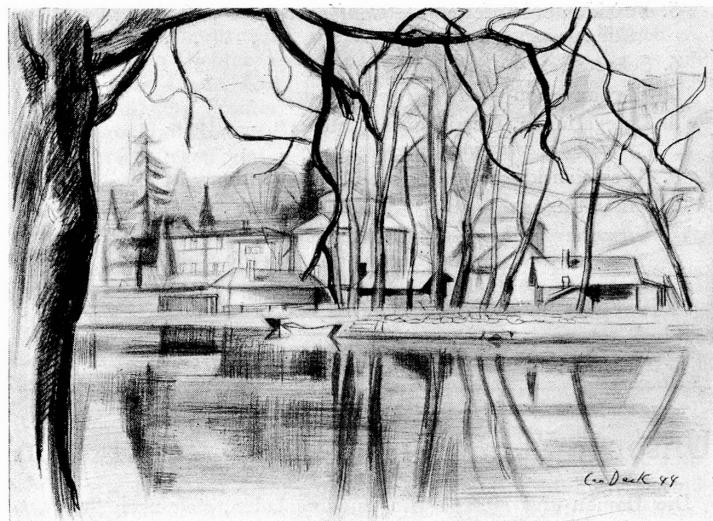
Erlauben Sie mir, sehr geehrter Herr Redaktor, dass ich mich als Passiv-Mitglied zu dieser Frage äussere. Gerade für die Passiv-Mitglieder, die sich um das Wohl und Weh der Schweizer Künstler kümmern, bieten die Protokolle der Vorstandssitzungen, der Generalversammlungen, aber auch die Berichte der Sektionen viel Interessantes. Aus diesen Protokollen und Berichten sieht man in das Leben und Treiben der Gesellschaft und ihrer Sektionen hinein, kann man feststellen was Positives erreicht wird und wo der Schuh drückt. Auch die Nachrufe lese ich immer gerne, mache ich doch durch sie oft Bekanntschaft mit einem Künstler, von dem ich früher wenig gesehen und gehört hatte.

Was der *Schweizer Kunst* aber fehlt, und was sie wesentlich beleben könnte, das sind Beiträge der einzelnen Künstler, in denen sie persönliche Erinnerungen, sei es aus den Wanderjahren, sei es aus der Heimat bringen würden. Schon mehrmals habe ich in Vorträgen solche persönlichen Erlebnisse schildern gehört und dabei festgestellt, dass sie die Hörer gefesselt haben. Ich bin fest davon überzeugt, dass jedes Mitglied der G. S. M. B. u. A. solche Erlebnisse mit Leichtigkeit erzählen könnte, wenn es sich die Mühe dazu nehmen würde. Solche Schilderungen würden Leben in das

Blatt bringen! Dass regelmässige Besprechungen über neu erschienene Kunstdücher den Lesern dienen würden, liegt auf der Hand.

Eine scharfe Kritik an der *Schweizer Kunst* muss ich aber doch noch anbringen, die im letzten Artikel schon erwähnt war. In jeder Nummer ärgere ich mich über die Spalte Ausstellungen. Denn ich glaube kaum, dass schon jemals in dieser Spalte eine Ausstellung angezeigt wurde, die nicht schon zu Ende gegangen war. Gerade die Passiv-Mitglieder hätten aber das grösste Interesse daran zu erfahren, was für Ausstellungen im künftigen Monat, nach dem Erscheinen des Blattes stattfinden werden. Manche Ausstellung würde von Passiven besucht, wenn man rechtzeitig etwas von dieser Ausstellung erfahren hätte! Es sollte doch sicher ohne allzugrosse Mühe möglich sein mit Hilfe der Museen einen Ausstellungskalender zu schaffen, der den Passiven und weiteren Interessenten etwas bieten, sie über die kommenden Ausstellungen auf dem Laufenden halten würde.

... ex.



Leo Deck, Bern.

Bourses d'études.

Le Conseil fédéral, sur la proposition du département fédéral de l'intérieur et de la commission fédérale des beaux-arts a alloué, pas décision du 25 avril 1944, des bourses d'études et des prix d'encouragement aux artistes suivants :

a) Bourses.

Peinture:

Frey Auguste, Zurich;
 Froidevaux Georges, La Chaux-de-Fonds;
 Glatt-Notz Charles, Bâle;
 Deck Léon, Berne;
 Fiaux Lélo, Lausanne.

Sculpture:

Lienhard Robert, Winterthur;
 Hess Hildi, Zurich;
 Keller Gottfried, Grossaffoltern.

Architecture:

Meyrat Fernand-Julien, Lausanne.

b) Prix d'encouragement.

Peinture:

Bucher Etienne, Aarau;
 Casty Gian, Bâle;
 Cornu Jean, La Chaux-de-Fonds;
 Della Chiesa Ferdinand, Nidau;
 Falk Sonja, Berne;
 Giesker Henri, Zurich;
 Klein Otto, Bâle;
 Maier Alexandre, Bâle;
 Riegg Jean-Pierre, Préverenges;
 Zaki Hamid, Bâle;

Sculpture:

Ramseyer André, Neuchâtel;
 Fontana Fiorenzo, Balerna;
 Genucchi Giovanni, Bellinzona.